

# Rentrée 2021

« *Un engagement éducatif à renforcer et à faire vivre* »

Que cette lettre de septembre vous trouve en aussi "bonne forme" que possible est notre souhait le plus cher quels que soient votre statut et votre activité professionnelle. Quelques jours après cette rentrée, la réalité "originale" de chaque établissement et les défis éducatifs sont déjà notre quotidien, dans un contexte encore contraint par les effets de la pandémie.

L'ANCPE au travers des quelques publications à venir, sera pour vous un espace de respiration, un espace de parole et de publication dont vous vous saisirez, nous l'espérons vivement. Il nous semble en effet toujours essentiel, chaque jour et à chaque nouvelle annonce concernant notre système éducatif, de veiller à maintenir une réflexion ouverte et engagée vers l'émancipation des enfants tout en préservant statut et bien être professionnels. Aussi, **rappelons le** en ces temps de rentrée et de bonne résolution : **L'ANCPE est la seule association professionnelle de CPE. Elle ne peut vivre et prendre sens que si les CPE s'en emparent pour échanger, partager leur réflexion, rendre lisible le sens éducatif de leur action. Et L'ANCPE ne sera pérenne que si les CPE la font vivre mais aussi si des CPE plus nombreux s'engagent et y prennent des responsabilités.** Et nous sommes très satisfait.es, voire optimistes, en cette rentrée car le nombre d'adhésions et d'inscrits à « la lettre mensuelle » est en bonne augmentation.

Comme chacun.e d'entre nous, vous êtes très sollicités, vous avez peut être plusieurs "casquettes" dans et hors de votre lieu d'exercice et la "vie est ailleurs" également, pour reprendre le constat de Robert Ballion sur la fuite des lycéens des dispositifs scolaires, d'engagement ou associatifs. Pour autant, nous restons persuadé.es qu'une association professionnelle comme la notre est un bel outil qui ouvre des possibles et qu'il faut préserver. Nous nous y emploierons encore de notre mieux.

**Notre engagement associatif sera orienté durant cette année scolaire vers deux objectifs : poursuivre la publication mensuelle de notre "lettre" d'une part ; organiser un colloque et notre assemblée générale (avec une année de décalage) d'autre part.**

Notez d'ores et déjà, dans votre agenda professionnel, la date du **colloque et de l'Assemblée Générale de l'ANCPE : vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à Grenoble** (ou proche banlieue). **L'éducation à la fraternité en sera la thématique centrale avec un focus sur un outil, la discussion à visée philosophique (DVP).** Ce choix a été largement motivé par l'intervention de Christian Budex, -**professeur de philosophie, Conseiller du CAAEE, Centre Académique d'Aide Aux Écoles et Établissements de l'Académie de Versailles-**, aux journées d'études relevant de la philosophie de l'éducation, à l'INSPE de Bordeaux, en juillet dernier -cf lettre de juin- organisées par la Société Francophone de Philosophie de l'Éducation, par Stéphanie Péraud-Puigségur (SPH, INSPE de Bordeaux) et Camille Roelens (CIREL, INSPE de Lille).

« *Pourquoi avoir choisi un vendredi* » nous direz-vous ? « *Les chefs ne voudront pas "lâcher" "leur" CPE* ». « *Pourquoi Grenoble si peu accessible* » ? Premier niveau de

réponse : pour un ou une CPE aucune date, aucune période, n'est idéale, le ou la CPE étant indispensable. Grenoble n'est pas aussi central que Paris certes, mais pour ce « redémarrage » divers critères nous ont poussé vers ce choix. Bien entendu, nous restons disposé.es à reproduire tout ou partie de cette journée dans d'autres académies, sous réserve de ressources locales (collègues, INSPE, universitaires, inspection, et autres). Second niveau de réponse : cette journée est à considérer comme un temps de formation professionnelle ou tout au moins de sensibilisation à une question éducative. Celle-ci n'a pas de reconnaissance institutionnelle, il nous semble cependant légitime de la proposer sur le temps de travail. Il appartiendra à chacun.e d'entre nous de lui donner une réelle visibilité auprès des chefs d'établissements, des animateurs des zones d'animation pédagogiques, des inspecteurs, afin d'obtenir des "ordres de mission" ou tout au moins des autorisations d'absence.

Nous entendons placer ce moment de rencontre en présentiel tout à la fois sous le signe du travail et de la convivialité. Nous nous employons à organiser cette journée avec les collègues de l'Académie de Grenoble, précieux soutiens pendant de nombreuses années de l'ANCPE. Nous les remercions vivement et nous ne manquerons pas de compléter leur livret de compétences...

Enfin, nous engagerons toutes les démarches utiles pour faciliter et accompagner votre souhait de participer à cette rencontre, dont vous découvrirez le programme complet d'ici quelques semaines.

Passe sanitaire, masques, adaptation aux annonces ministérielles, nous ont épuisés et nous épuisent encore, mais sachons préserver les espaces qui nous permettent de nous retrouver collectivement et fraternellement. L'ANCPE est un de ceux là.

**Que cette année scolaire 2021-2022, soit une année riche en échanges et productions pour l'ANCpE. N'hésitez pas à nous faire part des actions que vous menez, nous nous en ferons le relais, de la diffusion de l'information à la publication des synthèses.**

24 septembre 2021,